



Assemblée générale annuelle

Jeudi 26 mai 2016, 20h30, Local Unithèque

Procès-verbal

20h31 : début de l'assemblée générale

Scrutateurs : Alexandra Walther et Andreas Schmocker

54 personnes présentes – Quorum décisionnel de 47 sur 141 atteint.

Ordre du jour : adopté / pas d'opposition.

1. Rapport annuel du président

Le président, Frédéric Guignard, rappelle le nombre de concerts très élevé (10) que le chœur aura accompli à l'issue de l'année académique et relève l'ambiance de groupe particulièrement développée pour la volée 2015-2016, ce qui valorise le travail abstrait, en amont, du comité. La question de savoir si une année si chargée était raisonnable se pose néanmoins, ne serait-ce qu'en termes financiers : la présence trop ponctuelle des choristes et surtout la très faible billetterie des concerts annuels, due partiellement à l'important investissement en termes de public pour les concerts dit « Bande-Son » remet quelque peu en question le choix audacieux du comité. Le fait d'avoir additionné deux types de programme est toutefois vu comme très positif étant donné l'attrait de nouveaux/elles choristes, ainsi qu'en témoigne le très fort taux de renouvellement (56%, contre 30-40% habituellement).

Le président remercie Andreas et surtout Dominika pour l'organisation de l'échange avec Vilnius et la grosse logistique que demande un tel projet, globalement toujours apprécié par les choristes. Il salue en bloc le travail souterrain et indispensable du comité, soit Sébastien, Emmanuelle, Mylène, Benoit, Dominika, Michel et Alexandra. Il remercie également les formatrices vocales, Marie-Hélène et Annamaria, ainsi que les pianistes, Atena et Philippe pour leurs précieux services. Enfin une ovation est faite à Fruzsina pour son travail patient et exigeant qui permet des concerts de haut niveau. Andreas intervient pour féliciter également le président.

2. Rapport annuel de la directrice

La directrice, Fruzsina Szuromi fait un petit bilan de l'année écoulée.

Un an – 3 projets et demi

1. Noël

Le concert de Noël a eu beaucoup de succès, le public était enthousiaste et Mme Boillat [cheffe des Affaires culturelles de l'EPFL, qui produisait le concert] très contente. L'effectif inhabituel avec enfants et quatuor à cordes a bien fonctionné. Chanter dans plusieurs langues différentes était également intéressant, à côté d'un bon rodage pour Rossini. Par contre en termes d'investissement, cela faisait de nombreuses nouvelles pièces à apprendre pour ne les chanter qu'une seule fois, dans un lieu à l'acoustique défavorable.

2. Musiques de films

Les concerts avec Bande-Son sortaient du commun, demandaient beaucoup d'endurance mais ont permis de découvrir des harmonies étonnantes et des expressions différentes, voire un mode de pose de voix neuf. L'orchestre, le chef et le fait de chanter au Victoria Hall ont été des grands plus. Par contre, le nombre de concerts (cinq) important a été miné par le nombre de malades, d'épuisés et de désintéressés.

3. Rossini

La connotation opératique de la *Petite Messe* était intéressante, d'autant qu'on a pu collaborer avec Marie-Hélène et Atena. L'agilité et l'expressivité requises étaient au rendez-vous, pour un concert somme toute moins cher qu'habituellement. L'absence de l'orchestre, qui en est la cause principale, a attiré moins de public, notamment vu les efforts faits pour la billetterie des concerts Bande-Son.

L'échange avec Vilnius n'est pas non plus à négliger : il s'est déroulé à merveille.

En conclusion, les projets « secondaires » (Noël, Bande-Son, Echange) sont à garder, mais jamais tous en même temps, et en précisant les modalités (notamment financières), pour ne pas se retrouver avec une très faible billetterie aux concerts annuels. Le nombre de désistements est partiellement à mettre au compte de la fréquence des répétitions et des concerts ; il faut être très clair en début d'année (directrice comme membres du comité) sur l'engagement qu'est le fait de chanter au Chœur Universitaire (qui n'est pas à la carte).

3. Perspectives sur la saison 2016-2017

Fruzsina s'exprime maintenant sur l'année à venir, et en particulier sur l'œuvre prévue : la Grande Messe en Ut de Mozart, KV 427.

Il s'agit d'une œuvre inachevée et quelque part mystérieuse concernant sa genèse, la magnifique rencontre de la spontanéité mozartienne et du savoir-faire baroque, que Mozart a étudié et apprécié auprès des compositions de Johann Sebastian Bach à cette époque, dans le salon du baron Von Swieten.

(Aujourd'hui les compositeurs et les interprètes de toutes les époques sont plébiscités, mais avant on jouait et écoutait uniquement de la musique contemporaine, les anciens maîtres

n'étaient admirés et étudiés que par certains musiciens professionnels, et plutôt d'une façon savante qu'esthétique...)

C'est une pièce très exigeante, son interprétation nécessite une virtuosité exceptionnelle, de l'agilité de la part du chœur, en grand effectif. Les parties à 5 voix ou à double chœur, l'écriture de contrepunt, les accents, les affects, donnent énormément de plaisir à explorer.

Pour fêter en beauté le 70ème anniversaire du Chœur Universitaire de Lausanne, l'ensemble collabore avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne.

4. Renouvellement du comité (départs et élection)

Départs : Alexandra et Michel. Le président les remercie pour le travail accompli.

Election des membres sortants : Sébastien Fasel, Emmanuelle Goby, Frédéric Guignard, Mylène Ribeiro Morgado, Benoit Seguin et Dominika Senajova. Pas de remarques.
Réélection par acclamation.

Election : 2 postes vacants et 2 candidates. Le président demande dérogation à l'article 9 des statuts afin que l'assemblée procède tout de même au vote pour départager les candidates, puisqu'elles souhaitent occuper le même poste au sein du comité. Le poste vacant serait alors à repourvoir à la prochaine AG ordinaire des comptes. Le président propose de suivre la modalité qui règle l'élection lorsqu'il y a davantage de candidat-e-s que de postes vacants, à savoir que « l'élection a lieu à bulletins secrets. Les candidats sont élus à la majorité relative. En cas d'égalité pour la ou les dernières places, un second tour est organisé pour départager les candidats concernés. »

Pas de remarque.

Vote à main levée. Unanimité moins 1 contre et 2 abstentions : la dérogation est acceptée.

Présentation des candidates pour le poste média par ordre alphabétique du nom de famille : Charlotte Durnat puis Caroline Lasfargeas évoquent rapidement leur parcours et leurs compétences respectifs.

Questions et remarques de différentes personnes.

- Une idée pour faire la promotion de l'anniversaire l'année prochaine ?
Charlotte propose une flash mob.

- Est-ce que les candidates resteront plus d'une année ? Réponse des deux candidates : oui.

- Est-ce que la répartition homme/femme, Unil/EPFL, par voix est bien respectée ? Réponse du président : oui.

Remarque complémentaire : il y aura au comité, avant repourvoiement du poste vacant, 4 femmes et 3 hommes – 2 UNIL, 3 EPFL, 2 autres – 2 sopranos, 2 altos, 1 ténor et 2 basses.

L'assemblée passe au vote.

Résultats :

Bulletins délivrés : 55

Bulletins rentrés : 55

Bulletins nuls : 2

Bulletins valables : 53

Est élue avec 25 voix : Charlotte Durnat

Ont obtenu des voix :
Caroline Lasfargeas : 20
Divers : 2
Bulletins blancs : 6

5. Election des vérificateurs/trices des comptes 2015-2016

Vérificatrices : Joëlle Graz & Aurélie Favier
Suppléante : Ariane Kaeppli
Les 3 candidates sont élues par acclamation.

6. Débat général et propositions individuelles

Le comité n'a pas reçu de propositions individuelles par écrit.
Aucun membre ne demande la parole.

7. Divers

Question : y aura-t-il un enregistrement des concerts avec Bande-Son ?
Le président répond que s'il y a bien eu enregistrement des concerts, on n'est sûr ni de la forme qu'il prendra ni de sa disponibilité aux membres du chœur. Le comité les tiendra au courant.

Suite au processus d'élection avec une dérogation, le comité va réfléchir à une éventuelle modification des statuts et reviendra éventuellement à la rentrée avec une proposition.

L'assemblée générale se termine à 21h30.

E. Goby & F. Guignard, le 29 mai 2016.